

CAPL du 10/12/2020      Recours de Notation B

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

FO DGFIP est très attachée aux CAPN et aux CAPL

C'est la fin de ces instances pour les mutations et les promotions  
La CAPL de recours de notation, la seule qui nous reste encore, a été vidée de sa substance au fur et à mesure des différentes réformes fonction publique.

Lorsque l'on pouvait y obtenir une réduction d'ancienneté, l'enjeu était palpable pour le personnel

Pourtant l'entretien d'évaluation prend de plus en plus d'importance avec l'apparition des postes à profil, et dans le cadre aussi des promotions comme toujours.

La combinaison des capl de mutation, liste d'aptitude, recours de note, constituait une garantie pour les agents

Pour conclure, avec la COVID, les évaluateurs pour la gestion 2020 vont devoir se réinventer car il faudra tenir compte des ASA COVID, du télétravail, du présentiel avec un effectif restreint, etc ...

Ce devrait être aussi l'occasion de remettre à plat l'évaluation notation des militants syndicaux pour mieux tenir compte de leur absence du service.

Malheureusement les droits des représentants du personnel sont plutôt attaqués, au détriment de la défense du personnel, ne serait ce que par la disparition des CAPL et la fin programmée des CHS CT